



La directrice exécutive du Réseau des Défenseurs des Droits Humains en Afrique centrale (REDHAC), Ngo Mbe Maximilienne, dénonce avec véhémence les déclarations du ministre de l'Administration territoriale, Paul Atanga Nji, à l'endroit des opposants camerounais.

Dans ce communiqué consulté par 237actu.com, Paul Atanga Nji accuse les opposants de diffuser des messages tendancieux et anti-républicains via les réseaux sociaux et les médias pour troubler l'ordre public, discréditer l'Etat et provoquer des remous sociaux à des fins égoïstes. Il a également averti les leaders des partis politiques de respecter les institutions régaliennes, rappelant que l'outrage au Chef de l'Etat est puni par le code pénal.

Selon Ngo Mbe Maximilienne, ces déclarations du ministre violent les engagements internationaux auxquels le Cameroun a souscrit. « Les récurrentes déclarations du MINAT violent la Déclaration Universelle des droits de l'homme, Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, le Pacte International Relatif aux Droits Civils & Politiques. », écrit cette défenseure des droit de l'Homme.